

# ACTION URGENTE

## DEUX FRÈRES ARRÊTÉS POUR AVOIR ÉCOUTÉ DU HIP-HOP

**Deux frères purgent actuellement des peines d'emprisonnement à Cuba pour des infractions sous-tendues par des motifs politiques. Il s'agit de prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.**

**Antonio Michel Lima Cruz et Marcos MáiqueL Lima Cruz**, deux frères, sont incarcérés depuis le 25 décembre 2010.

Ils sont membres du Conseil cubain des rapporteurs des droits humains et journalistes indépendants. Ils ont été arrêtés alors qu'ils fêtaient Noël avec des amis et des membres de leur famille chez eux, dans la ville de Holguín (est de Cuba). Ils ont passé des chansons d'un groupe de hip-hop cubain dont les paroles dénoncent l'absence de liberté d'expression à Cuba. Ils ont également dansé dans la rue, devant leur maison, en arborant le drapeau cubain. Peu après minuit, des agents de la Direction de la sûreté de l'État et des policiers sont arrivés, accompagnés d'une quarantaine de partisans du régime. La police est entrée de force et a arrêté les deux frères. Plus tard dans la journée, elle est revenue et a arrêté leur père et leur mère, ainsi que plusieurs amis qui se trouvaient alors dans la maison familiale. Ces personnes ont été maintenues en détention pendant plusieurs jours avant d'être libérées sans avoir été inculpées.

Au terme d'un procès sommaire, Antonio Michel et Marcos MáiqueL Lima Cruz ont été respectivement condamnés à deux et trois ans d'emprisonnement en mai 2011 pour « outrage aux symboles de la patrie » et « troubles à l'ordre public ». Amnesty International estime que leurs condamnations sont motivées par des considérations politiques liées à l'exercice pacifique de la liberté d'expression, et sont disproportionnées par rapport aux infractions qui leur sont reprochées. L'organisation les considère donc comme des prisonniers d'opinion et appelle à leur libération immédiate et inconditionnelle.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à libérer Antonio Michel Lima Cruz and Marcos MáiqueL Lima Cruz immédiatement et sans condition, étant donné qu'il s'agit de prisonniers d'opinion détenus uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression ;
- priez-les instamment de lever les restrictions illégales pesant sur la liberté d'expression, d'association et de réunion à Cuba.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 MAI 2012 À :

Chef de l'État et du gouvernement

Raúl Castro Ruz

Presidente de la République de Cuba

La Habana, Cuba

Fax : +53 7 83 33 085 (via le ministère des Affaires étrangères) ; +1 212 779 1697 (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)

Courriel : [cuba@un.int](mailto:cuba@un.int) (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Procureur général

Dr. Darío Delgado Cura

Fiscalía General de la República,

Fiscalía General de la República,

Amistad 552, e/Monte y Estrella, Centro

Habana

La Habana, Cuba

Formule d'appel : *Dear Attorney General,*

*/ Monsieur le Procureur général,*

Ministre de l'Intérieur

General Abelardo Coloma Ibarra

Ministro del Interior y Prisiones

Ministerio del Interior, Plaza de la

Revolución, La Habana, Cuba

Fax : +1 212 779 1697 (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)

Courriel : [correominint@mn.mn.co.cu](mailto:correominint@mn.mn.co.cu)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# **ACTION URGENTE**

## **DEUX FRÈRES ARRÊTÉS POUR AVOIR ÉCOUTÉ DU HIP-HOP**

### **COMPLÉMENT D'INFORMATION**

Antonio Michel et Marcos MáiqueL Lima Cruz sont actuellement détenus à la prison de La Ladrillera, dans la province de Holguín. Antonio Michel souffre de la prostate et ne recevrait pas les soins médicaux dont il a besoin. Par ailleurs, ayant purgé plus de la moitié de sa peine, il remplit les conditions requises pour bénéficier d'une libération anticipée, mais les autorités ont refusé de donner suite aux requêtes de sa famille et de son avocat.

Antonio Michel et Marcos MáiqueL Lima Cruz sont membres du Conseil cubain des rapporteurs des droits humains, collectif national d'associations, et du mouvement Impact de la jeunesse républicaine. À l'instar de tous les groupes considérés comme opposés au gouvernement, ces deux organisations ne sont pas reconnues officiellement. Antonio Michel et Marcos MáiqueL Lima Cruz sont journalistes indépendants et cofondateurs de Candonga, journal en ligne qui a été fermé par les autorités cubaines en 2009.

Noms : Antonio Michel Lima Cruz et Marcos MáiqueL Lima Cruz

Genre : hommes

AU 92/12, AMR 25/011/2012, 22 mars 2012